



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9

REGLES DE VIE DE L'ENFANT

ANNEXE II

1. Lorsque j'arrive à "Ratatouille", j'enlève et je range mes chaussures, mon manteau et mon sac d'école. Je mets mes pantoufles.
2. J'obéis aux personnes qui s'occupent de moi.
3. Par respect pour les autres, je reste calme et j'évite de courir et de crier.
4. Je me lave les mains avec du savon avant et après les repas.
5. Je mange et je reste à ma place jusqu'à la fin du repas.
6. Je mange de tout à ma faim. Si je n'aime pas quelque chose, je le dis et je n'en goûterai qu'un tout petit peu. Les chewing-gums et les bonbons ne sont pas autorisés à "Ratatouille".
7. J'aide à ranger la table à la fin du repas.
8. Je me lave les dents sans chahut, je nettoie et range ma brosse et mon dentifrice dans mon gobelet.
9. Lorsque je vais aux toilettes, je tire la chasse d'eau et je laisse les WC propres en pensant à celui ou à celle qui utilisera cet endroit après moi, puis je me lave les mains.
10. Si je veux sortir, je demande l'autorisation à la personne responsable.
11. Lorsque je joue dehors, je reste dans le jardin de « Ratatouille » ou dans la cour de l'école.
12. Je respecte le choix de mes camarades lors des jeux et des activités qui me sont proposés.
13. Avant de partir, j'aide à ranger les jouets ou autre matériel, même si je ne les ai pas utilisés personnellement.
14. Je range mes pantoufles avant de sortir.